



Comme vous nous y croyons



www.lemedium.info

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0318 du 11 au 17 Décembre 2018- Prix : 250 F CFA

POLITIQUE/OPPOSITION :

EVITER L'ESCALADE



P.3

Des manifestants dispersés à Anié

EVENEMENTS DE SAMEDI DERNIER À TOGBLEKOPE:



Gal Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la protection civile

Les clarifications du Gouvernement

P.5

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

CENI-TOGO

ELECTIONS

2018

LEGISLATIVES

CAMPAGNE ELECTORALE

DU 04 AU 18 DECEMBRE 2018

#ElectionsTg2018

Togolais, viens, bâtissons la cité !

ECONOMIE/ CLIMAT DES AFFAIRES:

Le coût du transfert de propriété réduit à un droit forfaitaire de 35 000 FCFA

P.2



Mme Sandra A. Johnson, Coord. Cellule Climat des Affaires

LÉGISLATIVES 2018 :

Les populations du Moyen-Mono garantissent deux sièges à Unir

P.5



Le Consul Sossou entouré de cadres UNIR de la Préfecture

ECONOMIE/FOIRE :

Plus de 250 000 visiteurs à l'heure du bilan

P.4

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.

Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo

Mardi 11 Décembre 2018

Matin:

Ciel serein
25°C

Après-midi:

Ciel peu nuageux
33°C

EDITO

La Société humaine est en permanence fermée à la Vérité

Comme l'a dit PLATON " nul n'est plus détesté que celui qui dit vérité ". Au delà du débat sur la relativité de la vérité ou de la nécessité de savoir si toutes les vérités sont bonnes à dire, il est constant que de nos jours que le mensonge permanent a pris le nid de la vérité et que les relations humaines sont fondées sur l'hypocrisie.

On se ment constamment à soi, on ment aux autres. On couvre la vérité d'un épais rideau noir qui l'étouffe et l'enferme dans les profondeurs de nos êtres. Beaucoup de gens qui disent les choses comme elles doivent être dites, sont exclus des cercles sociaux, rejetés, discriminés ou écartés du partage du gâteau donc condamnés à la misère si ce n'est embastillés ou pire envoyés de vie à trépas.

Beaucoup d'amitiés et aussi d'amourettes baignent dans le mensonge permanent et dans l'hypocrisie.

Et pourtant, une sagesse bien de chez nous enseigne que " celui qui ne mange pas le mouton, ne doit pas " boire " sa sauce " ou " si tu détestes la natte, tu dois détester la paille avec laquelle on la fabrique ". On ne peut constamment vivre avec quelqu'un, manger avec lui, profiter de ses présents ou services et l'insulter dès qu'il a le dos tourné. Et pourtant c'est le lot quotidien des relations humaines. L'amitié et la fraternité qui sont construites sur le mensonge et l'hypocrisie sont fausses et pauvres. L'amour qui n'a pas pour piliers la vérité et la sincérité ne plaît pas à Dieu car il se nourrit du mensonge.

Notre société doit, pour être heureuse et vivable, retourner aux valeurs cardinales de vérité. Certes la vérité mal dite ou dite dans certaines circonstances de temps et de lieu, peut détruire. Même si on pense à tort ou à raison qu'il y a des mensonges nécessaires, il est cependant établi que la vérité doit être la lumière qui guide nos vies et éclaire nos sociétés.

Ceux qui disent les choses telles qu'elles sont, doivent mériter notre respect.

En tout état de cause, il y a une vérité commune à toutes les civilisations " Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse ". Donc, ne dis pas à autrui le mensonge que tu ne veux pas qu'il te dise sauf à être quelqu'un qui n'aime pas qu'on lui dise la vérité. Et nos sociétés seraient mieux si les dirigeants disaient et acceptaient la vérité même si on pense à tort qu'il n'y a pas de vérité en politique. En tout cas, Dieu a en horreur la langue qui ment et les yeux hypocrites.

Chaque jour est une vie. Travaillons au règne de la vérité dans nos vies pour la beauté des choses. Bon réveil et excellente journée.

SAM

ECONOMIE/ CLIMAT DES AFFAIRES:

Le coût du transfert de propriété réduit à un droit forfaitaire de 35 000 FCFA

Au Togo, le coût des opérations de transfert de propriété est désormais ramené à un droit forfaitaire de 35 000 FCFA. Ainsi en a décidé un arrêté ministériel en date du 20 novembre.

Source : Togofirst.com

" Il est institué un droit forfaitaire d'un montant de 35 000 FCFA, représentant les droits d'enregistrement et de timbres et les droits de la conservation foncière sur toutes les opérations de mutations totales (transferts de propriété) ", indique la note du Ministère de l'économie et des finances, qui abroge de suite, les dispositions antérieures contraires.

Avant cette réduction sensible, lesdits droits étaient proportionnels. Ramenés à 6,3% de la valeur du terrain dans la loi de finances de 2018, au titre des mesures incitatives, ils représentaient encore 9,3% de la valeur du terrain en 2017.

En outre, dans le souci de simplifier les procédures, le dépôt des dossiers, la liquidation et le paiement des droits d'enregistrement sont désormais fusionnés et se font en un, a confié à Togo First, Sandra Ablamba Johnson, Conseillère du Président de la République, en charge du Climat des Affaires.

Selon celle qui dirige la Cellule



Mme Sandra Johnson, Cellule Climat des Affaires

Climat des affaires (CCA), ces mesures s'inscrivent pleinement dans le prolongement des efforts du Gouvernement en vue d'améliorer l'accès au foncier.

Dans cet élan, elle incite " vivement " les notaires à actualiser leurs frais au nouvel allègement

fiscal et procédural.

Depuis l'année dernière, le Togo s'est engagé sur un vaste chantier de réformes en vue d'améliorer son environnement des affaires. Ces réformes ont permis de numériser la quasi-totalité des titres fonciers disponibles, dès fin 2017, et de créer au cours de cette année un guichet unique de transfert de propriété pour réduire les délais.

Porté par ces orientations incitatives, le pays a progressé de 19 places dans le classement général du dernier Doing Business (DB 2019). L'indicateur transfert de propriété sur lequel il fait un bond exceptionnel de 55 places, a été la clé de voûte de cette percée.

OTR : Formation des jeunes entrepreneurs

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a initié une formation à l'endroit des jeunes entrepreneurs et des femmes dans le cadre de la politique fiscale du Gouvernement. Des mesures probantes visant à encourager cette cible privilégiée jeunes entrepreneurs de 18 à 40 ans ont été prises.

Cette formation a regroupée une trentaine de jeunes et a pour objectif de les sensibiliser sur le



Une vue de l'assistance lors de la formation

Guichet Unique pour les jeunes et femmes (GUJEF), les droits et obligations en matière fiscale et douanière, les régimes fiscaux appropriés et leur incidence fiscale.

" Le système fiscal togolais est essentiellement déclaratif et il est régi par une législation et dans cette législation il faut retenir qu'il y a des régimes fiscaux qui sont définis et ces régimes fiscaux définissent les différentes impositions qui permettent de soumettre les opérateurs économiques à leurs obligations déclaratives et de paiement ; donc les régimes fiscaux définissent essentiellement le cadre dans lequel les opérateurs économiques doivent être soumis à leurs obligations déclaratives de paiements ", a déclaré le formateur Pigna Gnassa Palaki, Inspecteur des impôts à l'OTR.

La mise en place de ce guichet

fait suite à l'annonce du chef de l'état, dans son adresse à la nation du 03 janvier 2018, relative à la mesure du quota des 20% de marchés publics réservés aux jeunes entrepreneurs et femmes togolais. L'objectif principal fixé et l'achèvement des formalités administratives dans un délai maximal de 72 heures après le dépôt de la demande du jeune entrepreneur.

Pour Lotchi Akossiwa, " Nous sommes venus pour échanger avec les agents de l'Office Togolais des Recettes afin de connaître nos droits et nos obligations pour ne pas être pénalisé dans l'exercice de nos activités économiques. Concernant le choix du régime fiscal, avec les échanges fructueux et les explications de l'expert, moi j'opte pour le régime réel ", a laissé entendre cette jeune entrepreneur qui exerce dans les BTP.

Dodo ABALO

Togoentrepotarchive.com

Togo Entrepôt Archives est une société qui offre les services suivants :

Stockage des archives - Audit - Numérisation - Incinération des archives

Nous disposons d'une équipe pour réorganiser vos archives et des locaux pour externaliser vos archives

Notre ambition :

Donner la possibilité à nos clients de réaliser des économies mais surtout de préserver la mémoire de leur entreprise.

Nous disposons d'une équipe d'une équipe pour classer vos archives, les numériser et les incinérer.

Tél : 22 20 05 53
Cél : 91 06 88 07/
93 54 72 00

TogoMac.com

TogoMac est l'unique centre des produits Apple au Togo. Nous sommes spécialisés dans les produits Apple.

Nous apportons conseils, assistance, formation, installation, dépannage et configuration de votre iMac, MacBook Pro, MacBook, Mac Pro, Time Capsule,

AirPort Extreme, iPad, iPhone... Nous disposons des macbook pro/macbook air à vendre.

Nous joindre rapidement-apple@sogesti.net Tel 22 20 05 53 - 91 06 88 07

Nous sommes situés en face de CNSS - Palais des congrès www.togomac.com

Revendeur des logiciels Sage

Nous sommes partenaires Sage au Togo/Benin. Nous vous offrons des logiciels Sage moins chers avec installation et formation. Consulter notre site web - Tel.: 22 19 23 62 - 22 20 05 53 - Cel.: (00228) 91 06 88 07 www.sogesti.net ; info@sogesti.net

TogoAnnonce.com

Le site web des annonces le plus visité. Consulter toutes les annonces Immobilier- Véhicules-Formations-Emplois- www.togoannonce.com



Récépissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse,Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :

Ali SAMBA

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

Infographie : JPB

Impression : ST Louis,

Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Dodo Abalo (90 975256)

TOGO EXPRESS
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)
A coté du commissariat du 5ème arrondissement
BP : 5022 Lomé Togo
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
Fax : +228 22 26 06 02
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08
Email : togoexpress07@yahoo.fr

POLITIQUE/OPPOSITION :

EVITER L'ESCALADE

Les événements de week-end dernier viennent révéler une fois encore que la marche vers la démocratie reste délicate au Togo, semée d'embûches, pavée de morts et de blessés. Des morts inutiles qui suscitent le débat au pays et dans la diaspora. N'est-il pas temps pour cette opposition de cesser de jouer au croque-mort en appelant les populations à manifester dans la rue malgré l'interdiction des autorités ?

Par Ali SAMBA

Combien de Togolais devraient verser leur sang avant que les leaders de l'opposition n'assouvissent leur désir de se voir à la tête de ce pays. Comme dirait l'artiste Tiken Jah Fakoly, il est temps que les politiciens enlèvent le nom des pauvres gens dans leur business. Ils allument le feu, ils l'attisent et après ils viennent crier au sorcier. C'est exactement ce qui se passe dans notre pays.

Dans nos précédentes éditions, nous attirions l'attention de cette opposition sur les conséquences qui pourraient découler de leur entêtement à vouloir, coûte que coûte, organiser des manifestations pendant une période aussi sensible que celle de cette campagne électorale. Ils savent très bien que certains de leurs militants n'attendent que ces occasions pour provoquer et affronter les Forces de l'ordre. Ils les incitent d'ailleurs à faire plus. Dommage. Nos prévisions se sont révélées justes.

La réflexion d'un internaute qui mettait à nu les failles dans les stratégies de mobilisation de l'opposition mérite qu'on en parle. Ce



Des manifestants lors de la marche interdite par l'Etat



Des manifestants dispersés à Anié

dernier ne comprend pas pourquoi, pour une action de telle envergure, on ne voit jamais les leaders sur le terrain. Ils se terrent chez eux, dressant leurs oreilles pour avoir les nouvelles des pauvres jeunes, qui naïvement croient jouer aux héros en bravant l'interdiction de manifester.

Où étaient Kafui Adjamagbo et Jean Pierre Fabre le samedi dernier aux premières heures des manifestations à laquelle eux-mêmes ont appelé. Que faisaient-ils encore à leur domicile ou au siège de leur parti alors que leurs militants sont déjà dans la rue à Agoè, à Bè, à Kpalimé, Blitta ou Sokodé? Après, c'est pour pondre des communiqués insipides, dénués de bon sens, prenant à témoin la Communauté internationale et la suppliant de venir à leur secours. Et pourtant, ce sont les mêmes qui ont dit aux représentants de cette communauté internationale d'aller se faire voir ailleurs quand ces derniers les conseillaient de faire baisser le mercure au risque de faire sauter le thermomètre. Nous y voilà !

Ce qu'on ne comprend pas, c'est cette inaction de la C14 qui suit les

événements douloureux du 8 Décembre. N'avaient-ils pas appelé à des manifestations sur 10 jours, jusqu'au 18 Décembre? Pourquoi ne sont-ils plus sortis le dimanche le 9 et le lundi 10 Décembre? Si on suit leur logique, la tension devrait aller en crescendo chaque jour de manifestations prévu jusqu'à la fin des 10 jours. Mais qu'a-t-on constaté ? Un retour à la normale dans la capitale et dans les villes où les échauffourées ont été intenses il y a à peine 24 heures. Un étranger visitant Lomé dimanche et Lundi croirait que rien ne s'est passé le Samedi. Et pourtant, il y a eu mort d'hommes et des blessés. Qu'on ait vu ces leaders de l'opposition aux premières loges d'un pèlerinage catholique frise l'hypocrisie et n'émeut personne. Ils donnent l'impression de lâcher des ballons d'essai pour voir si la mayonnaise va prendre. Sinon, ils essayent autres choses.

La tentative de l'opération Togo mort de la semaine dernière est une parfaite illustration des attermoissements de ces leaders. Vu que ça été un fiasco, on décide des

manifestations de 10 jours sur toute l'étendue du territoire. Quelles stratégies ! Il va sans doute que les morts de ce samedi comptent pour des prunes. Il en est de même pour les autres enregistrées depuis le 19 Août 2017.

Peut-on les qualifier d'irresponsables ? Au vu de leur comportement et de leur démarche, c'est un pas qu'on hésitera à franchir.

Une fois encore, la coalition des 14 partis de l'opposition doit repenser ces méthodes de conquêtes de pouvoir. Comme tout le monde le clame, un mort est un mort de trop au Togo. Le pays n'a pas besoin de ça en ce moment.

Une nouvelle semaine s'annonce. La campagne électorale, elle aussi, se poursuit avec des fortunes diverses pour les candidats de tous bords. Le gouvernement a pris un décret pour le vote par anticipation des Forces de l'ordre. On s'approche inexorablement de la date du 20 Décembre. Chacun à son niveau, doit œuvrer pour préserver la paix et la quiétude partout dans le pays. Les images qui sont relayées par les réseaux sociaux montrant des saccages de tentes dressées pour les meetings, des délégations de candidats prises à parti par des groupes d'individus dans certaines localités, sinon, priés de rebrousser chemin, ne rassurent pas vraiment. Avant d'être militants et sympathisants de UNIR, de l'ANC, de la CDPA ou du NET, nous sommes avant tout des TOGOLAIS, fils d'un même pays. Il est temps que la méfiance et les haines de plusieurs décennies s'estompent pour un développement harmonieux du Togo. C'est quand tous les fils et filles, dans un élan patriotique boucheront ensemble les trous de la jarre que l'ensemble de la population trouvera de l'eau à boire.

Les victimes résultant des manifestations de l'opposition sont de trop. On ne cessera jamais de le répéter.

Les autorités en charge de la sécurité doivent redoubler d'effort pour que de tels actes ne se reproduisent plus et que les auteurs et les commanditaires soient interpellés. Le peuple togolais ne saurait se payer le luxe de vivre dans la peur et dans l'insécurité en cette période sensible et surtout pour les mois à venir, vu l'élection présidentielle qui pointe déjà son nez. La Paix est aussi à ce prix-là, on ne l'apprend à personne.

Communiqué de presse du NET

Le samedi 08 décembre 2018, à l'appel de quatorze partis de l'opposition regroupés au sein de la coalition des 14, des manifestations interdites par une décision du gouvernement, ont éclaté dans plusieurs localités du pays, à Lomé comme à l'intérieur du pays, notamment à Sokodé et à Bafilo.



Dans la banlieue nord de la capitale togolaise, des affrontements ont opposé forces de l'ordre et manifestants, affrontements à la suite desquels deux personnes, dont un mineur, ont été tuées par balle au moins pour l'une des victimes selon la version officielle. D'après les initiateurs de ces manifestations, ce bilan pourrait être beaucoup plus élevé. On dénombre aussi à travers le pays des blessés dans les rangs des manifestants comme dans celles des forces de l'ordre, ainsi que des dégâts matériels importants, surtout à Sokodé.

Le NET tient avant tout à présenter ses plus sincères condoléances aux familles éplorées, ainsi

qu'un souhait de prompt guérison aux blessés. Le parti condamne avec véhémence tout acte de violence d'où qu'il vienne et appelle instamment à la retenue de part et d'autre comme l'a relevé la feuille de route de la CEDEAO du 31 juillet 2018 à laquelle les deux protagonistes ont librement souscrit.

La violence qui s'invite de nouveau dans les rues de nos villes est intolérable de surcroît dans un contexte déjà marqué par une extrême tension autour du processus électoral en cours.

Les règles de proportionnalité et de maîtrise de l'art de la gestion des foules devraient en permanence habiter nos forces de l'ordre et de la sécurité. La recrudescence de

l'usage d'armes à feu dans la gestion des manifestations publiques met à mal notre idéal démocratique basé sur l'État de droit et le respect de la personne humaine.

L'usage disproportionné de la force létale, souvent par le fait de personnes n'ayant rien à faire et rien à voir dans la gestion des foules, interpelle les plus hautes autorités de l'État qui ne peuvent plus promettre des enquêtes dont les conclusions ne sont jamais communiquées au public. Il nous faut des coupables, il nous faut des noms, pour honorer la mémoire de toutes ces personnes tombées à l'autel de l'enracinement de la démocratie au Togo et pour que justice soit faite.

Ce drame soulève de nouveau la nécessité de la mise en place rapide des tribunaux militaires, chargés de connaître des infractions des éléments des forces armées dans l'exercice de leurs fonctions.

Que Dieu protège le Togo.

Lomé, le 10 décembre 2018

Le Président

TAAMA Komandega

Zozo

MIFA, DES DÉBUTS FASTES

Pour les trois derniers mois de sa phase pilote, le Mifa envisage d'accélérer la mise sur pied d'une compagnie d'assurance agricole, proposant une couverture à 6 000 producteurs.

Le mécanisme lancé pour encourager les banques à prêter aux chaînes de valeur agricole, prévoit également d'enrôler 3000 agriculteurs supplémentaires. Il est également prévu le renforcement des capacités de tous les acteurs de la chaîne de valeur agricole.

Alors qu'il vient de boucler ses six mois de mise en œuvre, le Mifa, fondé sur le partage de risques, dresse le bilan d'un début faste : plus 3500 agriculteurs et 122 coopératives accompagnés.

Ces coopératives réparties sur 7 sites pilotes ont sollicité environ 2 milliards FCFA de crédit auprès des institutions financières. Sur ce montant, 106 millions FCFA ont été accordés au taux de 8% tandis que 1,2 milliard FCFA a été approuvé et est en cours de déblocage.

Sur les sites de Sadon dans la préfecture de l'Oti, Tagnamboul dans le Dankpen, à Blitta, Notsè, Kovié et Aglomèzozo, les exploitants agricoles ont bénéficié d'une pré-livraison d'intrants pour environ 75 millions FCFA. Le mécanisme a également signé une dizaine de conventions de partenariats et établi des relations d'affaires avec une cinquantaine d'acteurs des chaînes de valeur.

Essentiellement, des contrats d'achat avec une dizaine d'agrégeateurs pour l'acquisition de 10 000 tonnes de riz, 10 000 tonnes de manioc et 3 500 tonnes de maïs ont été signés, grâce au Mifa.

Source : @Togofirst.com

LES MOTOS NE SONT PLUS LES BIENVENUES AU GRAND MARCHÉ DE LOMÉ



Au grand marché de Lomé, cœur de l'activité commerciale, les motos ne sont plus les bienvenues. Au moins pour deux raisons.

D'abord, vu leur nombre, il est très difficile de se faufiler. Des milliers d'engins sont stationnés n'importe comment empêchant l'arrivée des secours en cas de sinistres.

Ensuite, la police entend sécuriser les lieux et rendre la fuite des malfaiteurs plus difficile.

Ce secteur est la proie de nombreux vols. Les agresseurs s'échappent à moto et il s'avère quasiment impossible de les interpellier.

Article 129 :

Il n'est pas question de reporter les législatives du 20 décembre, a déclaré lundi le ministre de l'Administration territoriale, Payadowa BoukpeSSI, au micro d'une radio privée.

Il a ajouté que tous ceux qui tentent d'empêcher le déroulement de la campagne électorale ou du vote sont passibles de poursuites judiciaires, citant l'article 129 du code électoral.

La coalition de l'opposition, qui boycotte les législatives, a lancé une série de manifestations de protestation, interdites par les autorités. Samedi, des incidents graves se sont déroulés à Lomé. Ce lundi, la situation était calme dans la capitale.

Source : @Republicofogo.com

UN AMBASSADEUR TOGOLAIS EN AUTRICHE



Le président autrichien, Alexander Van der Bellen, a reçu vendredi les lettres de créances du nouvel ambassadeur du Togo à Vienne.

Michel Dagoh connaît bien la capitale autrichienne en qualité de représentant auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) depuis le début de cette année.

Lors de la cérémonie, il a été question du renforcement de la coopération bilatérale. L'Autriche organisera prochainement un forum de haut niveau Afrique-Europe sur la coopération numérique.

Ce pays préside jusqu'à la fin de l'année le Conseil de l'Union européenne.

M. Dagoh, basé à Berlin, représente aussi son pays en Russie.

Source : @Republicofogo.com

Zozo

ECONOMIE/TELECOM : OUVERTURE DE CAPITAL DE TOGOCOM, LE PARTENAIRE STRATÉGIQUE DEVAIT ÊTRE CONNU FIN MARS 2019



Au Togo, le gouvernement réuni en conseil des ministres hier, a donné son feu vert pour le lancement de l'appel d'offres international, dans le cadre de l'ouverture du capital du holding Togocom, fusion des leaders de la téléphonie fixe et mobile, TogoCél et Togo Telecom.

Concrètement, les autorités togolaises sont à la recherche d'un partenaire stratégique, capable de répondre aux ambitions de la compagnie publique : accélérer le développement de l'accès à l'internet très haut-débit d'ici 2020 grâce au développement de la 4G et de la fibre optique. Une orientation stratégique qui permettra au groupe de consolider sa capacité d'investissement et de bénéficier des dernières innovations en matière de TIC, pour développer de nouveaux segments de croissance, indique-t-on du côté de Lomé.

Le groupe ambitionne de devenir dans les prochaines années, l'un des opérateurs de référence sur un marché sous-régional, dominé actuellement par l'expansion de certains acteurs clés à l'instar de MTN, Maroc Telecom, actif au Togo via Moov, Orange ou encore Vodacom. Pour le gouvernement, "cette opération accélérera le développement et les investissements dans le secteur des télécommunications, offrant ainsi une meilleure qualité de service et des prix compétitifs, au bénéfice des populations et des entreprises, tout en soutenant la stratégie de développement du Pays". Le partenaire stratégique sélectionné au terme de cet appel d'offres international devrait être connu fin mars 2019, indique le Conseil des ministres.

LE NIGÉRIAN AXVELA, EX-OANDO, VALIVRE QUOTIDIENNEMENT DU GAZ AU TOGO VIA LE GAZODUC OUEST AFRICAIN

Le Nigérian Axvela, spécialisé dans la distribution de gaz naturel et anciennement connu sous le nom de Oando Gas and Power, va fournir du gaz naturel au Togo via le gazoduc de l'Afrique de l'Ouest. L'accord de transport de gaz a été signé récemment à Accra avec West African Gas Pipeline Company (WAGPCO), l'exploitant du gazoduc.

En vertu de ce partenariat, Axvela s'engage à livrer chaque jour, 15 millions de pieds cubes standard, soit environ 425 000 mètres cubes, de gaz naturel via le gazoduc ouest-africain (WAGP) vers Lomé, informe la compagnie nigériane.

A Lomé, le gaz expédié devrait servir dans un premier temps à augmenter le nombre de groupes de la centrale thermique ContourGlobal, alimentés au gaz. Un contrat d'approvisionnement signé le 08 juin dernier avec Axvela, permettait déjà à la CEET d'alimenter trois des six groupes de la centrale au gaz naturel. Selon les informations, il est également attendu que la nouvelle centrale électrique Kékéli qui sera mise en service d'ici fin 2020, tourne au gaz naturel fourni depuis le Nigeria.

En janvier dernier, Axvela, après avoir obtenu l'aval pour livrer via le gazoduc ouest africain, a dit vouloir étendre son empreinte gazière dans toute la sous-région.

Grâce à son statut d'exportateur nouvellement acquis, Axvela veut porter son offre gazière à des clients identifiés dans les pays voisins d'Afrique de l'Ouest avec l'objectif de livrer plus de 100 millions de pieds cubes standard par jour par le gazoduc aux centrales thermiques, aux entités commerciales et autres. "En tant qu'exportateur du gazoduc ouest-africain, nous prévoyons de monétiser les ressources gazières dans la sous-région, augmenter son débit, et réduire le tarif de transport. Axvela s'engage à fournir un combustible plus propre et rentable pour la production d'électricité afin de stimuler la croissance industrielle et l'autonomisation économique dans la sous-région.", avait déclaré Bolaji Osunsanya, le PDG du groupe nigérian.

Source : @Togofirst.com

ECONOMIE : Rapport de la Cour des comptes sur l'exécution du budget 2017

Dans son rapport sur l'exécution du budget de l'État exercice 2017 que la Cour des Comptes vient de rendre public, l'institution indique que le Togo applique déjà, pour la gestion 2017, les règles et procédures découlant du principe de la constatation des droits et obligations régissant la comptabilité générale qui constituait une exception par rapport au délai du 1er janvier 2017. Paradoxalement, les autres dispositions de cette loi dont la mise en œuvre était attendue en 2017 n'ont pas été respectées, fait observer la Cour. Pour se faire, elle a proposé des recommandations dont la teneur suit.

Les Recommandations

A l'issue du contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, gestion 2017, la Cour a procédé à l'évaluation de l'état de mise en œuvre des recommandations contenues dans son rapport sur la gestion 2016 avant de formuler les recommandations relatives au contrôle de la loi de finances, gestion 2017.

Sur les onze (11) recommandations de la gestion précédente, sept (7) tombent, soit parce qu'elles ont fait l'objet de mise en œuvre satisfaisante, soit parce qu'elles sont devenues inopportunes ; quatre (4) ont été reconduites (n°14 à 17), soit en l'état, soit après mise à jour. Treize (13) nouvelles recommandations ont été formulées pour le contrôle de l'exécution de la loi de finances, gestion 2017. Que :

- (1) le Gouvernement prenne des dispositions afin de permettre le vote de la loi de finances au plus tard le 15 décembre de l'année n-1 ;
- (2) le solde excédentaire de 1.000 F CFA qui apparaît dans la loi de finances gestion 2017 soit justifié et régularisé ;
- (3) des dispositions soient prises pour assurer la mise en œuvre intégrale des dispositions de la loi



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances

n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances pour 2019 ;

(4) le Gouvernement prenne des dispositions en vue de déposer le projet de loi de règlement au plus tard une semaine avant l'ouverture de la session budgétaire sur le bureau du président de l'Assemblée nationale ;

(5) le ministère chargé des finances produise l'annexe explicative de l'augmentation du total de la balance d'entrée au 1er janvier 2017 par rapport à celui du 31 décembre 2016 ;

(6) des mesures soient prises en vue de mettre en œuvre toutes les dispositions prévues par la loi 2014-009 du 11 juin 2014 portant Code de transparence dans la gestion des finances publiques ;

(7) des dispositions soient prises pour éviter que le SIGFiP ne soit un outil pour le non-respect de l'orthodoxie budgétaire ;

(8) des dispositions soient prises pour maîtriser les prévisions des dons projets afin d'assurer leur mobilisation optimale ;

(9) les services du ministère des finances assurent un meilleur suivi de l'évolution des charges de personnel en cours de gestion et prennent des mesures qui conviennent pour intégrer les incidences financières prévisibles dans le collectif

budgétaire ;

(10) les pièces justificatives de l'exécution des dotations aux comptes d'affectation spéciale pour la gestion 2017 soient transmises dans les meilleurs délais à la Cour et qu'à l'avenir ces pièces soient produites en annexe aux comptes de gestion ;

(11) soit suspendu le fonctionnement du Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH) en attendant la mise en place du cadre réglementaire lui permettant de remplir sa mission conformément à la législation en vigueur ;

(12) les plafonds des crédits ouverts au titre des comptes d'avances soient respectés à l'avenir ;

(13) le Gouvernement poursuive les efforts entrepris dans le sens de la maîtrise de l'endettement ; (14) les rapports annuels de performance des différents responsables des programmes des ministères soient produits à la Cour conformément à l'article 50 alinéa 3 de la LOLF 2014 ;

(15) l'agent comptable de la dette publique soit nommé en vue d'un meilleur suivi de l'endettement de l'Etat et produise à la Cour, dans le cadre de la reddition des comptes, copies des conventions et des accords de prêts signés au cours de la gestion ainsi que les

états relatifs aux rééchelonnements, aux annulations et remises de dettes intervenus au cours de la gestion sous examen afin de permettre une meilleure analyse de la situation de la dette ;

(16) le Gouvernement veille à la finalisation par l'Office togolais des recettes du Projet d'interconnexion et d'échanges d'informations entre l'OTR, le SIGFiP, le Centre de formalités des entreprises (CFE) et l'Institut national des statistiques économiques et des études démographiques (INSEED), en vue d'une meilleure intégration des différents systèmes d'information de gestion de l'Etat ; (17) la situation au 31 décembre des états détaillés relatifs aux exonérations fiscales ainsi que leurs justificatifs, aux crédits d'impôts, aux remboursements fiscaux (T.V.A et autres impôts et taxes), aux remises gracieuses, aux agréments fiscaux prioritaires et aux restes à payer nominatifs, dans un souci de transparence et de bonne gouvernance financière, fasse l'objet d'états annexes.

En conclusion, la Cour rappelle que ses recommandations, faites au titre des rapports sur l'exécution du budget de l'Etat, gestion 2011, 2012, 2013, 2014, 25 et 2016, restées sans suite, sont reconduites dans le rapport 2017. Elle parle d'une "amélioration continue du Gouvernement en matière de reddition des comptes, notamment au niveau du respect des délais du dépôt du projet de loi de règlement. Cependant contrairement aux deux gestions passées où l'exposé des motifs était décliné en présentation générale puis en présentation par article, ce qui contribuait à accroître la transparence et la compréhension de l'information financière découlant de l'exécution de la loi de finances, cette fois-ci, l'exposé de motif s'est limité à la présentation générale".

ECONOMIE/FOIRE :

Plus de 250 000 visiteurs à l'heure du bilan

La 15ème foire internationale de Lomé a vécu depuis hier à la grande satisfaction des organisateurs. Pour le Directeur du Centre togolais des expositions et foires de Lomé (CETEF) Kueku Banka Johnson, il y a lieu de se réjouir du déroulement de cette fête foraine quand bien même le nombre de visiteurs n'a pas atteint les résultats escomptés.

Au Total 256 mille 330 visiteurs ont été enregistrés à 24 heures de la clôture de l'évène-

ment a dit Kueku Banka Johnson lors de la cérémonie de clôture. L'objectif visé était de 300 000.

Il s'est tout de même réjoui des différentes rencontres B to B qui ont permis aux opérateurs économiques de nouer des partenariats pour des échanges commerciaux dans le futur. Les conférences thématiques ont permis aussi aux exposants et au public de découvrir de nouveaux secteurs et de mieux comprendre certains enjeux cruciaux dans le monde du business de nos jours.

Pour lui, cette manifestation



Kueku-Banka Johnson, Directeur du CETEF

est un succès au vu des différentes activités qui l'ont meublée. Il a fait allusion aux conférences thématiques et aux rencontres B2B entre les opérateurs économiques. Tout en remerciant les participants et les visiteurs, Kueku Banka leur a donné ren-

dez-vous l'année prochaine à partir du 22 Novembre.

Rappelons que c'est le Burkina Faso qui était le pays hôte de cette 15^e Foire Internationale de Lomé. *

Nous y reviendrons!

EVENEMENTS DE SAMEDI DERNIER À TOGBLEKOPE:

Les clarifications du Gouvernement

Dans son communiqué relatant les événements de samedi dernier, le gouvernement a fait état de deux morts dans la zone de Togblékopé. Suite à ces événements survenus le samedi 08 décembre 2018 à Togblékopé, certains individus mal intentionnés ont tenté de faire un montage grossier d'une vidéo pour lui donner une ampleur qu'elle n'a pas.



Gal Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la Protection civile

Selon le ministre de la sécurité intervenant sur les antennes de la Télévision nationale, il s'agit bel bien du véhicule du Chef d'Etat Major Général et ce dernier était effectivement à bord de ce véhicule en compagnie de son garde du corps. "Effectivement, le Chef d'Etat Major Général des Armées Togolaises, dans le cadre d'un suivi des éléments en mission de maintien d'ordre, a parcouru les zones de manifestations ce samedi 08 décembre 2018. À l'étape de Togblékopé qu'il traversait, il s'est retrouvé en face de manifes-

tants qui brulaient des pneus. Il a fait revenir son cortège en arrière. Dans la manœuvre, son garde du corps, vu le contexte et l'ambiance a sorti son arme dans un élan de protection de son chef qui lui ordonna immédiatement de la ranger. Ce qu'il fit ", a dit Yark Damehame.

Pour le Ministre, la vidéo qui circule est un grossier montage

dont toute personne même sans formation militaire peut facilement déceler les indices.

Cependant, selon les informations recueillies auprès du Ministre Yark, l'élément en question est mis aux arrêts. On indique que le Gouvernement a instruit l'ouverture d'une enquête afin de lui permettre d'avoir une idée claire de ce qui s'est produit

et qu'il a pris toute la mesure de la situation et promet des sanctions adéquates.

Le Gouvernement assume donc et fait preuve de courage et de responsabilité. Il est donc clair qu'il ne lésinera sur aucun moyen pour faire toute la lumière sur ces événements afin que toute la vérité éclate.

Il faut rappeler que le gouvernement n'a cessé de rappeler les populations au calme en les invitant à faire confiance aux Forces de sécurité et de défense dont la mission est de les protéger. La protection des citoyens togolais est une priorité pour le Gouvernement.

Le gouvernement lance d'ailleurs un appel à toute personne ayant connaissance de quelques informations que ce soit autour de cet acte de se rapprocher des services de sécurité les plus proches pour en faire une déposition.

La Rédaction

LÉGISLATIVES 2018 :

Les populations du Moyen-Mono garantissent deux sièges à Unir

Les candidats en lice pour les élections législatives du 20 décembre prochain poursuivent leurs opérations de charme. Si certains candidats s'efforcent pour convaincre l'électorat, du côté de la Préfecture du Moyen-Mono c'est plutôt la population qui rassure les candidats présentés par le parti Unir. Présents hier à Tohou (une localité de ladite préfecture), c'est avec satisfaction que les candidats sont repartis.

lations ont accueilli Victor Sossou James et sa délégation. Une seule idée motive leur présence. Expliquer aux populations les programmes de développement du parti et les raisons qui sous tendent la tenue des élections législatives sur le 20 décembre prochain.

" Pour le développement de notre localité, allons-y ", était entre autre slogan que scandaient les populations avant d'exprimer leur remerciement au chef de l'Etat, Faure Gnassingbé. Tenant au tradition de la " réponse du bien par le bien, les popu-

C'était dans une grande ambiance festive que les popu-



Les candidats UNIR de la préfecture

lations promettent donner les deux sièges attribués à la Préfecture à Unir.

Pour eux, le tronçon Notsè-Tohou est un bon début de développement et il va falloir voter le parti pour la continuation. Les candidats ayant déjà le terrain acquis, ont seulement entretenu le public sur la politique de développement du chef de l'Etat. Outre ces messages d'explication, Victor Sossou, Sodokin Koffi, Djossou Semonji et Daidé Roger ont également sensibilisé le public sur les valeurs de paix et de cohésion nationale promues par

le parti. " Plus besoin de battre campagne dans le Moyen-Mono. Notre grand message, c'est le message de cœur, message de raison. Nous voudrions démontrer au chef de l'Etat que le Moyen-Mono lui est reconnaissant. Nous allons siéger au prochain parlement pour toujours soutenir son programme de développement", a déclaré Victor Sossou, tête de liste Moyen Mono.

Pour information, le Chef de l'Etat sera ce jeudi dans la localité pour la réception du tronçon Notsè-Tohou.

Elom K.



Le Consul Victor Sossou lors de son allocation

Zozo

TOGO : DES PRODUITS ET SERVICES INNOVANTS ET DIVERSIFIÉS POUR UNE INCLUSION FINANCIÈRE IRREVERSIBLE

" Les statistiques montrent qu'au Togo, un peu plus des 2/3 de la population âgée de 15 ans et plus, ont accès aux services financiers ", a déclaré Kossi Tenou, directeur national de la BCEAO à la faveur de la semaine nationale de l'inclusion financière.

Selon Wikipedia, " l'inclusion financière (ou finance inclusive) est l'offre de services financiers et bancaires de base à faible coût pour des consommateurs en difficultés et exclus des services traditionnels. C'est le pendant de " l'exclusion bancaire " qui est directement liée à l'exclusion sociale ".

Pour permettre à cette proportion de Togolais d'être intégrée financièrement et socialement, divers produits et services innovants sont mis en place.

Le 1er et classique moyen d'inclusion financière, c'est la banque traditionnelle. A ce propos, il est utile de préciser que le Togo dispose d'un écosystème bancaire très garni. Au total, il compte 13 banques. A ce réseau, s'ajoutent 2 établissements financiers.

75 institutions de microfinance viennent en appui à ce réseau et aident les plus pauvres à sortir de l'extrême pauvreté par les crédits qu'elles allouent aux Activités Génératrices de Revenus (AGR).

Innovation de ces dernières années, la banque digitale est en train de connaître un essor au Togo. Surtout auprès des couches jeunes. Car simple, très accessible et ne nécessitant pas des coûts élevés. Le téléphone mobile, le smartphone se transforment du coup en de porte-monnaie électronique pour le client.

Il est à souligner à cet égard que si des banques réputées dans des prestations traditionnelles se mettent au goût du jour en ouvrant l'option de digitalisation, elles ne sont pas les seules sur ce secteur.

Des initiatives de ce rang sont portées également par des opérateurs de téléphonie, le duopole TogoCom et Moov, avec T-Money et Flooz. En réalité, ces sociétés qui sont dans la téléphonie mobile et les télécoms connaissent un meilleur succès sur ce terrain de la finance digitale. Ce succès du mobile banking, du mobile money ou de la banque digitale s'explique en général par le faible taux de bancarisation au Togo, qui contraste fortement avec la forte pénétration du téléphone mobile.

En marge de toutes ces initiatives qui favorisent l'inclusion financière au Togo, il est nécessaire de souligner l'apport du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI). En 4 ans, il a permis d'octroyer 70 milliards FCFA aux populations au travers des produits comme AISEF, AGRISEF et APSEF.

Source : @Republicoftogo.com

Nuptia
Economie-ciel

Organisation de voyage de noces
Reportage photo/vidéo Listes de mariage

Traiteur Dragées Cadeaux
Célébration des naissances

Diners d'affaires Gala
Petit déjeuner d'affaires

Cocktails
Wedding cake

Fleurs à gogo
Bouquets à domicile

Fêtes à thème
Soirées VIP

Enterrement de vie de jeune fille / garçon
Location de voitures

Mise en beauté
Sous-esthétique

France: (+33) 06 23 24 61 30
Togo: (+228) 90 19 50 80
(+228) 90 20 05 40

Soufflez
on s'en occupe !

6 Actualité

Zozo

SANTÉ / 4ÈME MISSION CHIRURGI-
CALE DE L'ASSOCIATION NOHA :
KING MENSAH OFFRE UN CONCERT



POUR SOUTENIR L'ACTION

L'artiste de la chanson king Papavi Mensah était en concert ce 07 décembre à Lomé pour soutenir les actions de l'association Noha pour qu'elle puisse atteindre ces objectifs pour le bonheur des enfants handicapés au Togo. Un Concert qui a connu la participation d'éminentes personnalités comme madame et monsieur Vizy ambassadeur de France au Togo, le coach des éperviers Claude le Roy.

L'association Noha a pour objectif d'aider à transformer la vie des enfants handicapés du Togo à travers la mise en place d'un partenariat nord-sud durable et fructueux dans le domaine de la chirurgie pédiatrique.

Ce partenariat a deux axes essentiellement ; d'abord la formation des chirurgiens pédiatres en cours de cursus sur Lomé et la construction d'un pavillon pédiatrique chirurgical au sein du CHU de référence du pays.

Pour l'instant, l'association se contente d'opérer 60 enfants handicapés chaque année et après chaque mission, le travail continu durablement et permet grâce à l'acte chirurgical transmis lors de la mission, pour reproduire des interventions similaires sur d'autres enfants, et par là, de donner à nos chirurgiens pédiatres la possibilité d'intervenir de façon plus large sur l'ensemble des enfants handicapés vivant au Togo.

" A 16 ans, j'aimerais faire comprendre au monde entier, et à vous tous ici présent, que d'être handicapée, n'est pas juste une différence physique apparente. Mais être handicapée, c'est vraiment passer son temps à rendre normal ce qui pour les autres est normal "... Je ne sais pas sortir seul de la maison, je ne peux pas aller me balader avec des amis, je ne peux pas aller à la plage ou à la piscine. Ce que vous pouvez faire si vous en avez envie sans avoir réfléchi, pour nous personnes handicapées, c'est toute une réflexion, et parfois ce n'est carrément pas possible. Alors aidez-nous à aider les enfants handicapés, pour leur éviter d'être en marge de la société, pour leur permettre de bénéficier des mêmes interventions chirurgicales qui peuvent changer leur vie et au-delà, en leur offrant ce pavillon chirurgical pédiatrique qui permettrait à tous les enfants du pays, d'avoir un droit ou pouvoir de se soigner rapidement et efficacement " a laissé entendre Noha, cette fille à travers laquelle l'association est à vu le jour.

Au cours de ce concert dinatoire, plusieurs personnes ont manifestés leurs générosités à travers de différents dons. Le sélectionneur de l'équipe nationale A de football, Monsieur Claude-mari Le Roy a donné une enveloppe de 5 millions de francs CFA pour soutenir cette noble cause.

Dodo ABALO



Spéciale
fin d'année 2018*

**JUSQU'À
-45%**
sur le
DÉDOUANEMENT

- ✓ des marchandises*
- ✓ des véhicules

* Offre valable jusqu'au 31 décembre 2018
* Marchandises sous douane en souffrance

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Comme vous nous y croyons

Offre PME

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK



VOTRE
AGENCE AGOE
EST DESORMAIS
OUVERTE

Horaire d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h45min à 17h30min
Le samedi de 8h30min à 14h00

**Carrefour Adidoadin après l'ancien site de CECO BTP juxtaposé à ESIBA
en allant vers Agoe Assiyéyé coté droit.**

Tél : +228 22 20 82 82 - Mail : corisbank-tg@coris-bank.com

La Banque Autrement
www.coris-bank.com



COMMISSION ELECTORALE
NATIONALE INDEPENDANTE



REPUBLIQUE TOGOLAISE

CENI-TOGO



ELECTIONS
2018
LEGISLATIVES



#ElectionsTg2018

Togolais, viens, bâtissons la cité !

ELECTIONS LÉGISLATIVES 2018



**VOTONS
BÂTIR**

disons

STOP À LA

- Corruption**
- Pillage**

ELECTIONS LÉGISLATIVES 2018



**VOTONS
BÂTIR**

pour le

BENEFICE

**de tous les
Togolais**